



PROGRAMME DE FORMATION

Document unique

Management, RH & Développement professionnel

RÉFÉRENCE
WF-0119

VERSION
V2026-001

ÉDITION
1 octobre 2026

DOMAINE
Management, RH & Développement professionnel



DURÉE
5,8 h



MODALITÉ
**Distanciel ·
Présentiel**



PROGRAMME
3 modules
43 leçons



SANCTION
Attestation
et certificat de réalisation

🎯 Objectifs pédagogiques

Cette formation Document unique vous permettra d'être capable de concevoir les documents uniques et obligatoires de l'entreprise.

Public visé

Tout public – Salariés – Entreprises – Alternants – Travailleurs indépendants – Demandeurs d'emploi – Particuliers en reconversion professionnelle.

Responsable HSE Référent(e) sécurité

Agent de prévention

Prérequis

Aucune connaissance théorique particulière en « Document unique obligatoire en entreprise » n'est exigée. Une première expérience professionnelle ou une pratique du domaine concerné est recommandée.

Comprendre et s'exprimer en français

Disposer d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone compatible

Disposer d'une connexion Internet stable

Posséder une adresse électronique personnelle

Maîtriser les usages numériques nécessaires à l'utilisation d'une plateforme de formation

Utiliser un navigateur Internet récent : Edge, Chrome, Firefox, Safari ou équivalent

Modalités et déroulement

Formation réalisée à distance sur la plateforme WILL FORMATION, avec accès individuel aux contenus pédagogiques, vidéos, exercices, quiz et travaux pratiques. Un accompagnement pédagogique est assuré pendant toute la durée du parcours. Des classes virtuelles ou rendez-vous individuels peuvent être organisés lorsqu'ils sont prévus dans le parcours.

Sur demande et sous réserve de disponibilité, un espace équipé peut être proposé. L'adresse, les horaires, les équipements disponibles et les conditions d'accessibilité sont communiqués avant l'inscription.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Démonstrations
- Études de cas
- Mises en situation
- Exercices d'application
- Travaux individuels
- Accompagnement et retours du formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme LMS
- Vidéos explicatives
- Supports téléchargeables
- Fiches de synthèse
- Quiz et exercices interactifs
- Modèles de documents
- Assistance technique
- Tutorat pédagogique

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement ou évaluation diagnostique avant l'entrée en formation
- Évaluations formatives tout au long du parcours
- Exercices pratiques, études de cas, quiz et QCM
- Évaluation finale permettant de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Passage des épreuves de certification lorsque la formation prépare effectivement à une certification

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Lorsque la formation prépare à une certification, le participant est présenté aux épreuves prévues par le certificateur, sous réserve de remplir les conditions requises. La délivrance de la certification relève exclusivement du certificateur ou du jury compétent et ne peut être garantie par WILL FORMATION.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins lors de leur demande d'inscription. Une étude personnalisée est réalisée afin de définir les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles appropriées. Lorsque le besoin ne peut pas être satisfait directement, une orientation vers un partenaire ou une structure spécialisée est proposée.

Référent handicap : handicap@will-formation.com

Tarifs et financement

Financement personnel (CPF) : **600 €**

OPCO : **200 €**

FIF PL : **370 €**

FAFCEA : **370 €**

AGEFICE : **200 €**

France Travail : **200 €**

Tarifs indicatifs TTC, par participant, en vigueur à la date d'édition du présent programme. Ils ne constituent ni une offre contractuelle ni un engagement de prise en charge : la mention d'un dispositif ne vaut pas accord de financement. Toute prise en charge reste soumise à l'éligibilité du bénéficiaire et à l'accord préalable du financeur. Les conditions tarifaires applicables sont celles confirmées au devis, à la convention ou au contrat de formation.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009.
WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

3 modules, 43 leçons — durée totale 5,8 h.

01 Les obligations de l'employeur en matière de formation, d'information et de prévention des risques professionnels

1. Obligations de l'employeur
2. L'affichage obligatoire en entreprise
3. L'accueil sécurité des nouveaux collaborateurs en
4. entreprise
5. Le CSE (comité social et économique) – Partie 1
6. Le CSE (comité social et économique) – Partie 2
7. Le CSE (comité social et économique) – Partie 3
8. Quiz

02 La politique QHSE

1. La politique QSHE
2. Qu'est-ce qu'un responsable ou manager QSHE au sein
3. d'une entreprise ?
4. Quiz

03 Le document unique : santé et sécurité au travail, zoom sur deux volets importants de la gestion QSHE

1. Santé et sécurité au travail, zoom sur les risques
2. professionnels
3. La sécurité au travail – Partie 1
4. La sécurité au travail – Partie 2
5. La sécurité au travail – Partie 3
6. Comment mettre en œuvre une gestion des risques
7. efficace ?
8. Le document unique d'évaluation des risques
9. professionnels ou DUERP – Partie 1
10. Le document unique d'évaluation des risques
11. professionnels ou DUERP – Partie 2
12. Le DUERP : élaboration et modalités d'accès
13. Le DUERP : 5 nouvelles mesures depuis l'été 2021
14. La pénibilité au travail et le compte professionnel de
15. prévention – Partie 1
16. La pénibilité au travail et le compte professionnel de
17. prévention – Partie 2
18. La pénibilité au travail et le compte professionnel de
19. prévention – Partie 3
20. Qualité de vie au travail
21. L'impact de la QVT - Partie 1
22. L'impact de la QVT - Partie 2
23. Comment réaliser un diagnostic QVT au sein des
24. organisations ?
25. QVT et notion d'engagement et motivation
26. QVT et handicap
27. Risques psychosociaux – Partie 1
28. Risques psychosociaux – Partie 2
29. Risques psychosociaux – Partie 3
30. Les intervenants à connaître
31. Quiz